LES EVENEMENTS DE NOVEMBRE-DECEMBRE 1991 AU BURUNDI

RAPPORT D'UNE MISSION D'ENQUETE

par

Brigitte ERLER et Filip REYNTJENS

17 février 1992

TABLE DES MATIERES

Introduction 3

CHAPITRE 1 - ANTECEDENTS 5
1. Le régime Buyoya 5
2. La recherche de l'unité nationale 6
3. Le processus de démocratisation 8
4. Droits de l'homme 10
5. Tensions en 1991 11

CHAPITRE 2 - LES EVENEMENTS 13
1. En province 13
a. Mabayi 13
b. Bukinanyana 15
c. Muzinda 18
d. Bubanza-ville 20
e. Mpanda 23
f. Gihanga 23
g. Murwi 24
h. Buganda 24
i. Gatumba 25
2. Dans la ville de Bujumbura 26
a. Quartiers Cibitoke, Kamenge, Ngagara 26
b. Bujumbura centre 27
c. Musaga et environs 28
3. Les conséquences 33
a. Victimes 33
b. Prisonniers et "disparus" 34
c. Réfugiés 35
4. Les responsabilités 35

CHAPITRE 3 - REACTION DES AUTORITES 40
1. Gestion de la crise 40
2. Poursuite des coupables 42
3. Démenti des autorités du Burundi 43

CHAPITRE 4 - RECOMMANDATIONS 46
Annexes: - lexique 50
- communiqué de presse 51

INTRODUCTION

Face aux inquiétudes créées par les événements qui se sont déroulés au Burundi à la fin du mois de novembre 1991 et la carence d'informations à leur propos, des organisations non-gouvernementales intéressées à ce pays ont décidé d'y envoyer une mission d'enquête. Les O.N.G. concernées sont Diakonisches Werk et Justitia et Pax (Allemagne), Nationaal Centrum voor Ontwikkelingssamenwerking (N.C.O.S.) et le Centre National de Coopération au développement (C.N.C.D.) (Belgique), et NOVIB (Pays-Bas). En outre, la Commission de la Coopération économique du Parlement allemand (Bundestag) a demandé un rapport.
La mission a été confiée à Brigitte Erler, ancien député et ancien secrétaire général d'Amnesty International Allemagne, et Filip Reyntjens, Professeur à l'Université d'Anvers (Belgique). Elle s'est déroulée du 14 au 26 décembre 1991 au Burundi et au Sud du Rwanda.

Les autorités burundaises ont apporté une coopération appréciée au bon déroulement de la mission. A part les brigades de Gendarmerie et la Brigade spéciale de recherche (B.S.R.), nous avons pu enquêter librement et nous entretenir avec les personnes de notre choix. Cet effort de transparance doit être signalé. Nous voudrions remercier en particulier l'Ambassadeur Paul Munyembari, Directeur Général au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération, qui a fait tout le possible pour faciliter nos travaux. Nous voudrions également exprimer notre gratitude à la Ligue burundaise des Droits de l'Homme pour le soutien et la collaboration dont nous avons bénéficié.

Un mot doit être dit à propos de la <u>méthodologie</u> de notre enquête.
Enquêter de façon fiable trois semaines après les événements dans un pays aussi difficile que le Burundi est chose délicate. D'une part, par la force des choses la qualité des témoignages est sujette à caution. En effet, les témoins rencontrés sur place ont inévitablement intériorisé le message qu'ils ont reçu pendant des semaines tant de la part de la radio nationale que lors des "réunions de pacification", organisées par les administrations

communales et provinciales partout où il y a eu des incidents. Il est parfois difficile pour ces témoins de distinguer ce qu'ils ont vu ou entendu des messages intériorisés. Un phénomène analogue oblige d'aborder avec prudence les témoignages recueillis parmi les réfugiés: ceux qui se trouvent dans un camp depuis un certain temps sont inévitablement influencés par les récits qui y sont véhiculés, notamment par le Palipehutu qui est très présent dans le camp que nous avons visité. D'autre part, dans la situation du Burundi beaucoup de personnes ont quelque raison de mentir ou du moins de présenter une version biaisée des faits.

Cela étant, nous estimons avoir pris les précautions nécessaires. Nous avons rencontré plus de cinquante personnes au Burundi (Hutu et Tutsi, officiels et privés, Barundi et étrangers), ainsi qu'une quinzaine au camp de Nshili au Sud du Rwanda. Toutes les informations que nous présentons comme certaines émanent chaque fois de différents témoins, qui affirment la même chose de façon indépendante les uns des autres. Nous avons également tenu à rejeter les informations reçues de personnes qu'on pouvait - sur base de leur appartenance politique ou du caractère excessif de leur récit - soupçonner de parti-pris. Nos informateurs sont soit des témoins oculaires, soit tiennent leur récit directement de témoins oculaires.

Nous avons été amenés à rencontrer de nombreux témoins oculaires de façon clandestine. Cependant, cela n'a pas entièrement éliminé les risques: au moins deux de nos informateurs ont été ensuite harcelés par les services de l'ordre. L'un d'eux s'est vu menacé à un point tel que nous avons été obligés de l'emmener à Bujumbura, où il vit maintenant en cachette. Soulignons enfin que nous n'avons pu enquêter de manière approfondie que dans un nombre réduit d'endroits, choisis au hasard d'informations qui nous atteignaient. Dès lors, de nombreux incidents n'ont pas fait l'objet d'enquêtes; c'est le cas notamment des communes de Rugombo et Musigati, ainsi que d'autres provinces comme Muyinga.

Ce rapport n'engage que la responsabilité de ses auteurs, et non des organisations qui leur ont confié cette mission d'enquête.

CHAPITRE I - ANTECEDENTS

1. Le régime Buyoya

Lorsque le major Pierre Buyaya prend le pouvoir le 3 septembre 1987, il semble s'agir initialement d'une simple révolution de palais, sans incidence majeure sur la vie politique burundaise. A part une brève mention dans une déclaration en date du 8 décembre 1987 du comité militaire pour le salut national, le problème ethnique continue d'être nié, ou au moins minimisé. Dans une interview accordée au journal le Monde, le Président Buyoya déclare que "les réalités sociologiques profondes du Burundi ignorent ce genre de clichés ethniques" et que "le thème de la réconciliation nationale n'est plus d'actualité"(1). Les rouages de l'Etat restent solidement entre les mains d'une élite tutsi et les Hutu continuent d'être les victimes de discriminations, de tracasseries de toutes sortes et même de persécutions; dans la première moitié de 1988, ceci résulte dans un regain de tensions, dont on trouve l'écho dans un document du clergé de Bururi. Ce texte courageux et prophétique fustige "l'injustice délibérée dans la distribution des fonctions et des postes de responsabilité à la faveur de l'ethnie tutsi". Le clergé implore les autorités de surmonter "le refus délibéré de parler de l'antagonisme ethnique, devenu sujet tabou"(2).
En mi-août 1988, la crainte est confirmée par l'explosion de violence qui ravage plusieurs communes, surtout Ntega et Marangara, au Nord du pays. Des milliers d'innocents meurent dans une orgie de terreur, dont le bilan pourrait s'élever à vingt mille victimes.

Cependant, c'est de ces événements dramatiques que va naître un nouveau régime Buyoya. Après un premier temps d'hésitation, la

---

(1) Le Monde, 20-21 septembre 1987.

(2) Vivre en frères dans le Burundi d'aujourd'hui et demain: unité nationale, analyse et propositions du Clergé du Diocèse de Bururi, 10 mai 1988 (de larges extraits sont repris dans Africa News Bulletin-Bulletin d'information africaine, no.136 du 15 novembre 1988).

réaction gouvernementale face à l'interpellation de Ntega et Marangara sera très différente de celles qui avaient suivi les crises du passé. Deux initiatives à portée psychologique considérable sont prises. La première est la mise sur pied, par décret du 4 octobre 1988, d'une "Commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale", composée de douze Hutu et de douze Tutsi. Le problème ethnique est ainsi formellement reconnu au plus haut niveau. Le 19 octobre, le Président Buyoya fait un deuxième pas: il nomme un Premier Ministre hutu, Adrien Sibomana, et remanie le gouvernement, désormais composé pour moitié de Hutu.
Sur divers plans, c'est le début d'une dynamique qui se met en marche.

2. La recherche de l'unité nationale

En avril 1989, la Commission nationale dépose son rapport[3]. En soi, il est décevant: en arrondissant les angles, l'essentiel des anciennes thèses tutsi sont reprises, et la réalité de la discrimination ethnique est niée: "le Burundi ne constitue en fait qu'une ethnie". Au chapitre des recommandations, les propositions concrètes font défaut, et ce notamment dans des domaines (armée et sécurité, fonction publique, justice, enseignement) qui, dans le passé, avaient constitué autant de pierres d'achoppement[4]. Cependant, même si le rapport était décevant en soi, et même déconcertant à certain endroits, il a permis d'amorcer un débat national, notamment grâce à sa proposition de rédiger une "Charte de l'Unité nationale". En vue de cette rédaction, confiée à la commission nationale, des "colloques sur l'unité" sont organisés tant en ville qu'en

---

(3) République du Burundi, Rapport de la Commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale, Bujumbura, avril 1989, 219 p.

(4) On trouvera des critiques moins sommaires dans: R. LEMARCHAND, The Report of the National Commission to Study the Question of National Unity in Burundi: A critical Comment, Journal of Modern African Studies, 1989, p. 685-690; F. REYNTJENS, Burundi 1972-1988. Continuité et changement, Bruxelles, Les Cahiers du CEDAF 1989/5, p. 65-71.

campagne. Le droit de s'exprimer est largement saisi, et un certain repli de la Sûreté nationale contribue à l'éclosion d'une atmosphère propice au débat et à la réflexion. La Charte de l'Unité est publiée en avril 1990[5] et approuvée par référendum populaire en février 1991. Une commission constitutionnelle, mise sur pied en mars, dépose son rapport en août 1991[6]; le processus constitutionnel doit aboutir au courant de 1992.

Lorsque au-delà de ces textes et rapports, on évalue la situation sur le terrain, le progrès est évident. Au niveau politique, on note l'entrée en force des Hutu dans les rouages de l'Etat: la moitié des ministres, un nombre important de gouverneurs de province et d'administrateurs communaux, et depuis fin 1990 le secrétaire général du parti unique UPRONA. En outre les grands organes à caractère politique sont composés de manière paritaire. De même, dans deux des trois domaines-clé, où dans le passé la discrimination à l'encontre des Hutu était la plus visible, on note une évolution significative. Le premier est l'enseignement, où les pratiques discriminatoires limitaient singulièrement l'accès des Hutu à l'école secondaire et supérieure. Or depuis 1989 le concours national se déroule de façon correcte dans son ensemble. Résultat apparent: une entrée considérable de Hutu dans l'école secondaire. Deuxième domaine: l'administration, dont les échelons supérieurs en particulier étaient essentiellement l'apanage des Tutsi. Ici aussi, on observe des progrès. Non seulement les procédures de recrutement sont désormais plus transparantes, mais le gouvernement a également pris des mesures assez volontaristes pour faire accéder un certains nombre de Hutu à des postes de responsabilité, et ce parfois même au détriment de Tutsi en place.
Cependant le troisième domaine, les forces de sécurité, reste un

---

(5) République du Burundi, Commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale, Projet de Charte de l'Unité nationale, Bujumbura, avril 1990, 16 p.

(6) République du Burundi, Commission constitutionnelle, Rapport sur la démocratisation des institutions et la vie politique au Burundi, Bujumbura, août 1991, 145 p.

problème. On sait qu'à la faveur des crises successives depuis 1965, la participation des Hutu à l'appareil militaire s'était constamment amenuisée, et qu'après le génocide de 1972 l'armée était devenue pratiquement mono-ethnique tutsi. Il s'agit évidemment d'un secteur hautement sensible, et on constate que l'accès des Hutu à l'armée, et au corps des officiers en particulier, demeure extrêmement réduit; très rares sont les Hutu admis à l'ISCAM (Institut Supérieur des Cadres Militaires) et à l'ESO (Ecole des sous-officiers)[7]. Ceci soulève un sérieux problème, puisqu'une entrée satisfaisante des Hutu à l'armée et à la gendarmerie est un élément essentiel à la réussite du processus en cours; en effet la composante hutu ne sera pas sécurisée aussi longtemps qu'elle se trouvera face à une armée mono-ethnique[8]. Cependant un élément de progrès dans ce domaine doit être signalé: le conseil national de sécurité, mis en place le 23 juillet 1990, est composé de façon paritaire.

3. Le processus de démocratisation

Le début de la démocratisation suit les premières démarches en vue de promouvoir l'unité et la réconciliation. En effet, à l'occasion de la présentation du projet de la Charte de l'unité le 16 mai 1990, le Président Buyoya annonce le début de la mise en place des "institutions définitives". Une commission constitutionnelle sera mise sur pied après le référendum sur la Charte, et le Chef de l'Etat n'exclut pas l'introduction du multipartisme.

Lors du congrès "élargi" de l'UPRONA en décembre 1990, le Comité

---

(7) Ce thème est développé dans un texte émanant de l'opposition: FRODEBU, L'unité nationale s'arrête aux barrières des casernes, s.l. (Bujumbura), s.d. (1989), 5 p.

(8) Cette logique ne paraît pas partagée dans certains milieux tutsi. Ainsi, un document avance l'idée d'une armée réservée aux Tutsi: "on pourrait obtenir que les Hutu renoncent aux armes et que les services de la défense intérieure et extérieure demeurent exclusivement tutsi, sous le commandement de Tutsi" (J.P. BITOKI, Burundi: quel avenir pour les Tutsi?, s.l., novembre 1989, p. 6.)

militaire est remplacé par un nouveau comité central du parti, qui élit le Hutu Nicolas Mayugi comme secrétaire général. Après le référendum sur la Charte de l'Unité, la commission constitutionnelle entame ses travaux en avril 1991.

Un solide rapport sort fin août[9]. Après une première partie consacrée à des généralités, la commission consacre une centaine de pages aux institutions à mettre en place. Il n'est pas possible ici de résumer les propositions. Signalons simplement que le rapport se prononce en faveur du multipartisme. Cependant, les partis devront souscrire à la Charte de l'Unité et proscrire notamment l'ethnisme, le régionalisme et le recours à la violence. Quant aux élections législatives, le rapport propose le scrutin de liste bloquée[10]. Au niveau communal, la politique partisane est rejetée en faveur de la revalorisation de l'ancienne institution des Bashingantahe (notables). Le rapport se termine par un nombre de considérations sur le facteur humain dans le fonctionnement des institutions démocratiques.
Le processus continue ininterrompu et doit aboutir au courant de l'année 1992 à l'adoption d'une nouvelle constitution[11], l'abrogation de l'Arrêté-loi de 1966 (instituant le monopartisme), et l'adoption de lois sur les partis politiques et la presse. Les élections présidentielle et législatives viendront achever le processus.

---

(9) République du Burundi, Commission constitutionnelle, Rapport..., op.cit.

(10) Puisque la liste doit être composée "dans un esprit d'unité nationale" (Rapport, p.86), le but est manifestement d'aboutir à un parlement paritaire ou presque.

(11) Au moment de la rédaction de ce rapport, le projet de constitution est publié. A part ses multiples imperfections techniques, nous constatons qu'il risquerait de provoquer une impasse considérable, s'il était adopté tel quel. La création et le fonctionnement des partis politiques, le processus électoral et l'organisation communale sont tellement contrôlés qu'un blocage politique paraît inévitable.

4. Droits de l'Homme

Depuis l'avènement du Président Buyoya on note une nette amélioration de la situation des droits de l'homme. Après avoir annoncé dans son discours-programme du 3 octobre 1987 que le nouveau régime garantirait les droits et libertés fondamentaux, le Président Buyoya fait rapidement libérer quelques centaines de prisonniers politiques. La liberté d'expression renaît et la Sûreté nationale opère un certain repli. La naissance en mai 1990 de deux ligues des droits de l'homme, l'une proche du pouvoir, l'autre indépendante, est une autre indication qu'un espace de liberté se crée et que la société civile commence à s'organiser. On constate également que des tentatives sérieuses sont faites pour enrayer certains excès du passé; ainsi les pratiques de torture semblent avoir nettement regressé.

Cependant, on est encore loin du compte. La répression par l'armée en août 1988 à Ntega et Marangara fait des milliers de victimes innocentes. Un rapport d'Amnesty International constate que les militaires ont "effectué des exécutions massives de membres de la communauté hutu" et que "les troupes furent engagées (...) dans une répression dirigée contre la population civile hutu dans son ensemble"[12]. En outre 27 intellectuels hutu signataires d'une lettre ouverte du 22 août 1988 sont soit arrêtés, soit obligés de s'exiler, soit encore suspendus ou demis de leurs fonctions. Suite notamment à une campagne d'Amnesty International, les signataires emprisonnés sont toutefois remis en liberté en janvier 1989. Enfin, on note une nouvelle vague d'arrestations à caractère politique à partir du milieu de 1991. C'est en fait le prélude aux événements qui font l'objet du présent rapport.

5. Tensions en 1991

Le 27 juin une manifestation des chauffeurs de taxi et des convoyeurs du transport privé à Bujumbura dégénère, et des dizaines de personnes sont arrêtées. Tout en condamnant les

---

(12) Amnesty International, Burundi: Killings of Children by Government troops, Londres, octobre 1988, p. 3.

"casseurs", la Ligue burundaise des droits de l'homme réprouve la "violence des forces de l'ordre" et elle recommande "la fin des bastonnades et autres formes de torture à l'endroit des détenus".

A partir de juillet 1991 on assiste à l'arrestation d'un grand nombre de militants du Palipehutu. Il s'agit de dirigeants locaux de ce parti et de militants venus de camps de réfugiés en Tanzanie. Ces derniers seraient entrés au Burundi par Rutana pour se diriger vers Gitega; de là ils auraient été envoyés dans des réseaux du parti dans les autres provinces, en particulier celles de Cibitoke et Bubanza. Alors que le gouvernement affirme que ces "infiltrés" étaient venus pour déclencher des attaques terroristes, le Palipehutu prétend qu'il s'agissait de "propagandistes", qui devaient participer à la lutte politique. Cependant, plusieurs témoignages indiquent que des "infiltrés" et des membres locaux du Palipehutu ont été engagés dans des entraînements de type militaire. D'autre part, le fait qu'on n'ait jamais saisi d'armes sur les "infiltrés" est remarquable; c'est un point sur lequel nous reviendrons.

Les premières arrestations ont lieu le 31 juillet 1991 à Buganda en province de Cibitoke. Huit personnes, toutes locales sauf un Rwandais, sont détenues et torturées à la Brigade spéciale de recherche (B.S.R.) à Bujumbura. Des dizaines d'autres militants du Palipehutu et des personnes soupçonnées appartenir à ce parti sont arrêtés au courant des mois d'août, septembre et octobre. Dans les provinces de Cibitoke et de Bubanza en particulier, certaines opérations policières se heurtent à des résistances de la part de la population, à un point tel que le gouvernement décide de suspendre les arrestations dans ces provinces. Jusque vers le 9 novembre, dans au moins neuf cas que nous connaissons la population locale a empêché l'armée de procéder à des arrestations, ce qui a considérablement frustré et mécontenté les militaires. Amnesty International s'inquiète de la situation et lance quelques actions urgentes.
A l'issue des arrestations l'entièreté du Bureau politique du Palipehutu intérieur est sous les verrous ou en fuite à

l'étranger; de même, nombre de responsables provinciaux et communaux sont en prison.

CHAPITRE II. LES EVENEMENTS

1. En province

Dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 novembre 1991, entre 23 et 24 heures, des groupes armés attaquent des objectifs militaires et de police, ainsi que certains civils tutsi. Cette opération coordonnée touche plus d'une dizaine d'endroits, en particulier dans les provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura, et dans une mesure nettement moindre celles de Kayanza et Ngozi. Partout, les attaques suivent plus au moins le même schéma: les assaillants comptent entre 50 et 100 hommes, armés pour la plupart de machettes, lances, flèches et gourdins; il n'y a guère que quelques grenades et fusils (2 à 3, rarement plus[13]). Les assaillants paraissent s'être crus invulnérables, grâce notamment à des scarifications rituelles. Ces groupes étaient composés en majorité de membres et sympathisants locaux du Palipehutu, ainsi que de quelques "infiltrés". Dès qu'ils essuyaient leurs premières pertes sous le feu de l'armée, ils se retiraient et pour la plupart disparaissaient.

Dans les pages qui suivent nous résumons quelques-uns des incidents qui se sont produits dans les endroits sur lesquels nous avons pu enquêter. Comme dit plus haut, ceci ne constitue qu'un échantillon dû en partie au hasard, et ne saurait être considéré comme un aperçu complet des événements.

a. Mabayi

Le 23 novembre un peu avant minuit, des assaillants attaquent une compagnie de parachutistes en manoeuvre dans la zone de Butahana. Deux soldats sont tués à la grenade et un officier est légèrement blessé par balle. Puisque les soldats n'ont que des munitions d'exercice, ils se replient sur la brigade située au centre de Mabayi pour se ravitailler. Le dimanche matin vers 5.30

---

(13) Selon des sources gouvernementales, à peine une vingtaine d'armes à feu furent saisies suite aux attaques.

heures il y a un contact entre au moins deux groupes d'hommes armés et des militaires. Une partie des assaillants prend la fuite, mais une trentaine fait face à l'armée à côté de l'église adventiste de Butahana; ils ont des machettes et des lances mais apparemment aucune arme à feu. Après un échange verbal quelque peu bizarre, au cours duquel les deux parties exigent que l'autre dépose les armes, un assaillant lance une pierre aux militaires, qui le tuent. Lorsque leur camarade tombe, les autres assaillants se dispersent dans différentes directions, poursuivis par les militaires. Ceux-ci ne font pas le détail et tirent sur tout ce qui bouge; c'est ainsi qu'ils tuent à la baïonnette un vieillard assis devant sa hutte, de même qu'une jeune fille. Selon l'Administrateur communal, dix personnes sont mortes, dont aucun militaire; le lundi et le mardi, on a encore trouvé des cadavres "ci et là".

Les nombreux blessés ne sont pas emmenés à un hôpital, mais à la brigade de Mabayi. La raison officiellement fournie est qu'il n'y aurait pas eu de moyen de transport pour acheminer les victimes à l'hôpital de Cibitoke; cependant, d'une part on a pu les emmener de Butahana à Mabayi et d'autre part il y a un hôpital à Mabayi même. Tous les blessés (officiellement 37, en fait entre 60 et 70 selon une source indépendante et fiable) sont morts dans les heures suivantes, après avoir été interrogés. Officiellement ils ont succombé à leurs blessures, mais nous avons des informations précises qu'ils ont été exécutés à la baïonnette. Selon une source officielle également, il ne s'agissait pas que d'assaillants, et la quasi-totalité des victimes étaient de la commune. Cependant les corps n'ont pas été rendus aux familles, mais enterrés "quelque part"; plusieurs informations indiquent que la fosse commune se trouve à la brigade. En outre trente personnes sont arrêtées, dont 24 sont relâchées après interrogatoire et six acheminées à la prison de Cibitoke.

Le dimanche 24 et le lundi 25 novembre, des coups de feu sont encore entendus dans la commune, et à Butahana en particulier. Les militaires contrôlaient les passants; ceux appréhendés sans

papiers d'identité étaient emmenés à la brigade, dont ils ne revenaient pas. Plusieurs informateurs estiment le nombre de personnes tuées ainsi à plusieurs dizaines; nous pensons qu'elles ne dépassent pas la trentaine.
De nombreuses familles ont quitté la région; lorsque nous étions à Butahana, cette zone était pratiquement déserte. L'Administrateur a confirmé qu'au moins deux collines entières étaient quasiment dépeuplées.
Si les chiffres officiels renseignent 47 morts à Mabayi, l'Administrateur nous fournissait un chiffre de 55; nous estimons qu'ils dépassent la centaine.

b. Bukinanyana

Vers 1.30 heures dans la nuit du 23 au 24 novembre des assaillants attaquent la brigade mobile de Ndora. Ils lancent quelques grenades, qui détruisent un camion, après quoi les assaillants se retirent. Cette version officielle est cependant contredite par des témoins oculaires qui se sont rendus sur place le dimanche matin, et qui n'ont vu qu'un camion dont les pneus (ou un seul, dépendant des témoins) avaient été crevés. Durant la même nuit les rebelles auraient tué trois civils tutsi - un enseignant, une femme et un de ses enfants; un autre enfant a pu s'enfuir. Cependant, nous avons appris plus tard que l'enseignant avait été muté ailleurs quinze jours plus tôt en pleine année scolaire, fait qui nous a été confirmé par une source officielle. En tout état de cause, face à ces menaces, des Hutu ont mis leurs voisins tutsi en sécurité à la brigade.

Le dimanche matin 24 novembre vers 11 heures des camions acheminent une compagnie d'environ 200 hommes de Kayanza, venus en renfort de la brigade de Butara et de la brigade mobile de Ndora.
La population a voulu collaborer avec l'armée pour débusquer les assaillants, mais les militaires ont réagi de façon fort malhabile à cette offre de coopération. Deux exemples peuvent l'illustrer. Le 25 novembre, en colline Nyesinzo, six hommes

montrent aux militaires l'endroit dans un boisement où ils ont vu les assaillants s'enfuir. Ne trouvant rien, les militaires se tournent contre ces hommes et les abattent. Les corps sont laissés sur place. Le 27 novembre l'armée a embarqué une cinquantaine de personnes à Hodari, pour qu'elles lui montrent les assaillants. Après avoir perquisitionné dans de nombreuses maisons sans en trouver et après avoir volé de l'argent et bu de la bière, les militaires ont exécuté ces personnes, dont ils jetèrent les corps dans la forêt.

Des personnes reconnues comme des assaillants ou soupçonnés de l'être ont été exécutées sur le champ. Quelques exemples. Le matin du dimanche 24 novembre, trois personnes suspectées d'avoir attaqué sont arrêtées; deux sont des infiltrés, la troisième est locale. Amenées au bureau communal à Butara elles sont torturées, tuées et déposées le 26 dans la forêt de la Kibira, où leurs corps sont retrouvés le 29. Le 26, à la colline Kanogo, un Tutsi dénonce trois personnes, qui auraient hébergé des assaillants. Elles sont arrêtées et exécutées en route pour la brigade. Le 28 à la colline Kibaya quatre personnes sont tuées; elles n'ont rien à voir avec les assaillants, mais ont été dénoncées par d'autres Hutu de l'endroit. Le 31 lors d'une réunion de pacification, l'administrateur demande aux gens de dénoncer les assaillants et leurs complices; il promet qu'ils seront interrogés, mais pas tués. Sur ce des personnes désignent trois présents, qui auraient hébergé des assaillants. Une de ces personnes tente de fuir et est abattue, les deux autres sont arrêtées et exécutées dans la brigade.

Quantitativement beaucoup plus important est le fait que la recherche d'assaillants a rapidement dégénéré dans une chasse aux Hutu, massacrés de façon aveugle, simplement parce que Hutu. Quelques exemples illustrent cette violence injustifiable. Le dimanche 24, des militaires encerclent la colline Gatwa, où des infiltrés ont été vus. Dix-huit hommes, qui buvaient paisiblement leur bière, ainsi que deux écoliers sont arrêtés, emmenés à la brigade et torturés. Un des enfants est libéré sans avoir été

blessé. Le lendemain lundi 25 vers 14 heures les 18 hommes, grièvement blessés, sont embarqués dans un camion, afin de les acheminer à la prison de Ngozi. Alors que le gouverneur de Kayanza dit qu'ils s'y trouvent, d'autres sources rapportent que leurs corps ont été découverts le 29 novembre dans la forêt de la Kibira. Le 26 des soldats tirent deux coups dans le dos d'une femme près du pont sur la rivière Kaburantwa. L'enfant qu'elle porte sur le dos est tué. La femme reste pour morte sur la route; cependant, elle n'était que blessée et actuellement elle est soignée à l'hôpital de Butare au Rwanda. A Bihembe, une commerçante est tuée par les militaires, qui lui ont d'abord volé 260.000 FBu. Le 26 et le 27, tous ceux qui osaient emprunter la route entre Ndora et Butara sont tués; un exemple parmi d'autres concerne cinq travailleurs d'un projet italien de développement. Le 26 vers 6.45 heures ils sont tués à quelque 4 km. du projet, alors qu'ils sont parfaitement reconnaissables comme des travailleurs se rendant au travail. Vers 8 heures on trouve leurs corps dans un caniveau à côté de la route à une dizaine de km du projet. D'autres corps étaient tout simplement laissés sur la route. Le 27, à Kanyori, une cinquantaine de soldats tuent tous ceux qui ne parviennent pas à se cacher, femmes, enfants, vieux et malades, et ils pillent leurs maisons. Le nombre de victimes est estimé à quelque 200 personnes. Un vieux veilleur du projet des arbres de la Banque Mondiale est froidement abattu; son corps est retrouvé trois jours plus tard. Un homme et son enfant sont embarqués dans un camion militaire près de l'église de Butara; ils sont ligotés et tués à la baïonnette, et leurs corps sont jetés dans un caniveau un peu plus loin. Des incidents comparables à ceux de Kanyori ont lieu en d'autres endroits: ainsi environ 50 personnes sont tuées à Ndora, plusieurs centaines à Bihembe et un nombre inconnu à Bumba.

Pour l'ensemble de Bukinanyana - exécutions individuelles et massacres collectifs - plusieurs sources indépendantes estiment le nombre de victimes à 600 au moins.
Les tueries ne se sont arrêtées que début décembre, lorsque la compagnie de Kayanza a été remplacée par celle de Muha. Quand

nous étions sur place, beaucoup de gens avaient fui au Rwanda et les militaires continuaient à menacer la population; nous avons été témoin d'un incident de ce genre.

c. Muzinda

De nombreuses sources nous ont informé sur le déroulement des incidents de Muzinda. Cependant, il est difficile de présenter une image claire des événements, étant données les incohérences des récits tant sur les assaillants que sur les militaires. En ce qui concerne les assaillants, on cite des chiffres d'entre 50 et 300 et des informations assez divergentes sur leur armement. Du côté de l'armée, il paraît remarquable que le camp a pu être encerclé pendant deux jours, sans qu'il y ait eu de contre-attaque, et que les renforts ne sont arrivés de Bujumbura (à peine 15 km plus loin) que le troisième jour. Encore plus sujets à caution sont les récits qu'il y aurait eu un affrontement entre unités militaires de Muzinda et de Bujumbura. Notre présentation des événements d'ordre militaire doit donc être lue avec caution. Ce n'est que sur les importantes violations des droits fondamentaux que nous avons récolté des données concordantes émanant de sources indépendantes.

Le soir du 23 novembre des assaillants lancent une grenade sur un camion; quelques militaires sont blessés. Le lendemain un seul coup de feu est entendu près du poste de police. Ce n'est que le lundi 25 vers 10 heures qu'un groupe d'une cinquantaine d'assaillants se dirige vers le camp militaire. Deux ou trois Hutu qui sont au camp pour alerter les militaires sont arrêtés et exécutés plus tard. Les assaillants, armés de quelques fusils (probablement six), et de flèches, machettes et gourdins, se positionnent autour du camp. Ce n'est que dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 que les premiers échanges ont lieu pendant environ une heure, avec des pertes des deux côtés. Ensuite les assaillants se retirent dans une vallée. Le mardi, tout reste

tranquille, si ce n'est pour un incident impliquant un commerçant du nom de Nzirukanyo, qui passe près du camp à la recherche de planches pour désembourber son camion. Lui-même, son fils et trois de ses travailleurs sont arrêtés, torturés et tués par les militaires. Ce même mardi, l'armée évacue les gens dans un périmetre d'environ un km. autour du camp.

Dans la nuit du 26 au 27 il y a de nouveaux échanges de tirs. Après que les assaillants se soient dispersés et apparemment mélangés avec la population civile, l'armée quitte le camp et massacre la plupart des habitants des 9°, 10° et 11° avenues, qui sont pourtant situées à l'extérieur du périmetre d'un km. Elle utilise des armes automatiques et des grenades. Un cas bien connu est illustratif: lorsque les membres de sa famille n'ont pas pu dire où se trouvait Isidore Ciza, les militaires lancent des grenades dans sa maison et tuent ainsi une de ses épouses, les quatre enfants (âgés de 6, 5, 4 ans et de 8 mois) ainsi que la bonne âgée de 18 ans. La deuxième épouse, qui est blessée, a la vie sauve en se jetant sous un lit. Lorsque Isidore Ciza ose rentrer le 9 décembre afin de s'occuper de la femme blessé, il est arrêté; il a été vu gravement torturé à la Brigade spéciale de Recherche (B.S.R.) à Bujumbura; cependant il ne figure pas sur la liste des détenus B.S.R. du 19 décembre, et on doit craindre qu'il est mort, supposition confirmée par plusieurs témoignages. On constate que si le Procureur de Bujumbura, un Tutsi, était au courant du lieu de détention, le Procureur Général, un Hutu, ne l'était pas. Sur base de témoignages et du nombre de personnes habitant le quartier, nous estimons entre 300 et 400 le nombre de personnes tuées lors des seuls incidents du 27 novembre.

Les Berets verts (commandos) venus en renfort de Bujumbura dans l'après-midi du 27 ont ensuite, le 30 novembre et le 1er décembre, détruit une petite localité des environs, Kivoga, où un nombre d'assaillants s'étaient retirés. Cependant, il n'y restait en fait que peu d'assaillants, dont le dirigent local Palipehutu Mbuyi, qui est grièvement blessé et acheminé à l'hôpital militaire du Bujumbura, où il est succombé à ses blessures. De

nombreux civils ont trouvé la mort lors de l'attaque de Kivoga, en plus des assaillants tués (9 selon une source officielle). Dans un incident similaire à Martyazo, un nombre inconnu de civils a trouvé la mort.

Lorsque nous étions sur place, des arrestations étaient encore en cours. Officiellement il y avait 57 arrêtés au 19 décembre, tandis que le nombre de "disparus" est inconnu, bien que le fait qu'il y en ait est officiellement reconnu et attribué à la "confusion générale". Des militaires ont recherché des réfugiés de Muzinda jusqu'à Bujumbura. Dans un cas précis un homme de Muzinda est appréhendé au marché de Bujumbura par des militaires, qui veulent l'abattre. Après un marchandage assez extra-ordinaire, l'homme achète sa vie pour 50.000 FBu. En passant il faut signaler ici que des exactions de la part des militaires ont été observées à plusieurs endroits; il semble que le phénomène de militaires que se rendent coupables de pillages et d'extorsions soit nouveau dans l'armée burundaise.
Pour les incidents de Muzinda, y compris Kivoga et Martyazo, nous estimons le nombre de victimes à 500 au moins.

d. Bubanza ville

Les événements à Bubanza ville sont beaucoup plus clairs qu'à Muzinda. Il n'y a pas eu d'attaques militaires, mais bien une répression assez importante. En outre, chez les militaires de Bubanza une passivité remarquable envers la menace armée est allée de pair avec une cruauté prononcée envers des civils sans défense.
Dans les environs de Bubanza, des assaillants blessent une vieille femme tutsi dans un dispensaire, il amputent le bras d'un jeune Tutsi à la machette, ils tuent un conseiller communal, et le 26 novembre ils étranglent un chef de colline qui a dénoncé des infiltrés. D'autre Tutsi sont mis en sécurité par leurs voisins hutu.
Le mercredi 27 novembre un groupe d'assaillants passe à quelques 3 km. de la ville. Alors que la population demande aux militaires

d'intervenir, ceux-ci restent retranchés dans leur camp, parce qu'apparemment ils redoutent une attaque. Un hélicoptère survole le groupe d'assaillants, mais après les avoir observés il retourne à Bujumbura. Les assaillants continuent vers le nord sans être dérangés; à Ngara ils rançonnent les gens et leur volent du petit bétail et de l'argent. Ce n'est que lorsque les assaillants ont quitté les environs de Bubanza que les populations ont été encouragées à les attraper; certains assaillants sont en effet remis aux militaires, qui les emmènent à Bubanza.

Dans la brigade de Bubanza des prisonniers des environs sont regroupés, dont certains viennent de Gihanga. Jusqu'au 7 décembre au moins 60 de ces prisonniers y sont tués. Certain périssent de faim, d'autres sont exécutés ou meurent suite à des tortures. Ce n'est qu'après une intervention de l'évêque de Bubanza que des survivants sont transférés le 12 décembre à la prison, où ils sont relativement bien traités. Cependant, lors de notre visite le 19 décembre, un nombre de détenus restaient à la brigade, où leur situation était des plus aléatoires; les membres de leurs familles avaient tellement peur qu'ils n'osaient pas y apporter de la nourriture. Le 10 décembre les militaires ont encore exécuté dix assaillants capturés, afin d'éviter leur transfert à Bujumbura. D'autres personnes sont encore mortes après cette date. Les cadavres de ceux exécutés à la brigade ont été enterrés dans une fosse commune qui se trouve à Kivogo, à côté du cimetière.
A partir du 12 décembre débute une répression politique visant des intellectuels hutu, des enseignants surtout.
Deux exemples peuvent servir pour illustrer ce schéma. Malgré l'autorisation donnée par le Ministre de la Justice, le commandant de la brigade ne nous a pas autorisé à voir Jean-Berchmans Baragunzwa. Ce directeur d'école a été arrêté sur dénonciation le 12 décembre à Gihanga; le 15 décembre il est acheminé à la brigade de Bubanza où il est grièvement torturé, au point où il ne pouvait plus bouger les bras et devait être nourri par d'autres détenus. Le 17 décembre, le Procureur Général,

envoyé à Bubanza par le Président de la République, ordonne sa libération. Cependant, le jour de notre visite, le 19 décembre, il était toujours détenu, ce qui était visiblement un choc pour le Procureur Général lorsque nous le lui apprenions le lendemain. Dans l'entre-temps des sources gouvernementales nous ont appris que Baragunzwa aurait été transféré à la prison de Muramvya, soi-disant parce qu'un autre dossier pénal y était ouvert contre lui. Nous craignons qu'en réalité il ne soit plus en vie.

Dans la prison de Bubanza nous avons rencontré Charles Mugiraneza, un des 46 prisonniers politiques, dont 25 étaient encore dans la phase des interrogatoires et dont la plupart portent encore les traces de tortures à la brigade. Nous n'avons pas pu voir Adolphe Bizimana, une autre personne que nous voulions rencontrer, parce qu'il était encore en phase d'interrogatoire. Mugiraneza, enseignant à l'Ecole Technique (ETMM) de Bubanza est arrêté à son bureau le 12 décembre vers midi par le Procureur et emmené à la brigade. La seule "pièce à conviction" qu'on a trouvé lors d'une perquisition dans son domicile est un projet d'organigramme du FRODEBU dans la province de Bubanza, document lui envoyé par un ami qui travaille à la présidence. Cependant on l'accuse d'avoir fait de la propagande pour le PALIPEHUTU, d'avoir organisé l'infiltration et d'avoir récolté de l'argent pour ce parti. Il est également interrogé sur ses contacts politiques lors de son séjour d'études au Canada. Le lendemain, on tente par la torture de l'obliger à dénoncer d'autres enseignants hutu, dont les noms lui sont suggérés à partir d'une liste pré-établie. Il passe la nuit les mains attachées dernière le dos, à côté d'une personne décédée de ses blessures. Dans la cellule voisine se trouvent deux autres détenus laissés pour morts. Lorsque nous le rencontrons, Mugiraneza est en cellule de confinement solitaire; il marche très péniblement à cause d'une blessure mal soignée au pied droit.

A part les personnes déjà citées, au moins deux autres enseignants hutu étaient détenus à Bubanza au 19 décembre: Médard Harerimana (enseignant à l'ETMM) et un certain Emmanuel

(directeur de l'école primaire de Ciya). Signalons enfin que quelques policiers hutu ont également été arrêtés.

Résumant pour Bubanza au moment de notre visite, on doit estimer à 75 au moins le nombre de personnes décédées dans la brigade. Egalement inquiétante est la façon dont on mène la répression sélective: des intellectuels hutu sont arrêtés et obligés de faire des fausses déclarations sous la torture; sur base de ces "aveux", d'autres personnes sont arrêtées et ainsi de suite.

e. Mpanda

Dans le petit centre de négoce de Mpanda, il ne semble pas y avoir eu d'incident majeur jusqu'au 13 décembre. Ce jour-là des militaires abattent en pleine rue 14 ou 15 commerçants, qu'ils auraient pris pour des assaillants. Le massacre (remarquable parce qu'ils s'est produit trois semaines après les attaques du 23-24 novembre) nous a été confirmé par les plus hautes autorités du pays, qui nous ont également assuré qu'une enquête était en cours. Aucun résultat n'est connu au moment de la rédaction de ce rapport.

f. Gihanga

Dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 novembre un coup de feu est entendu près de la société régionale de développement. La brigade ne bouge pas, même si le soir vers 20 heures on a déjà vu des petits groupes armés dans les environs. Vers 3 heures du matin les assaillants attaquent la brigade; au cours d'un échange d'une demi-heure, deux militaires et quatre assaillants, dont un habite Gihanga, sont tués. Vers 6 heures la population parvient à appréhender cinq assaillants, qui sont emmenés à la brigade, où ils sont exécutés à la baïonnette.
La nuit suivante un malentendu coûte la vie à trois membres d'un "comité du vigilance", que des militaires ont erronément pris pour des assaillants.

Quelques jours plus tard l'Administrateur annonce que les assaillants ou leurs complices qui se livrent aux autorités seront pardonnés. Sur ce une dizaine d'hommes, qui possèdent des arcs et des flèches, se présentent, annonçant qu'ils ont été trompés par des meneurs et qu'ils n'ont pas eux-mêmes participé à l'attaque. Nonobstant la promesse faite, il sont arrêtés et emmenés à la brigade; depuis lors on ne les a plus revus et on est sans nouvelles d'eux.
Le 18 décembre 16 personnes qui s'étaient réfugiées au Zaïre, sont arrêtés à leur retour. Quinze sont tuées, la seizième a survécu.
Au moins jusqu'au 20 décembre, on arrêtait encore quotidiennement entre deux et cinq personnes. Ces arrestations s'effectuaient sur base de listes, établies par des dénonciations. Des dizaines de personnes ainsi arrêtées, aucune n'était rentrée vers le 20 décembre, et personne ne sait où se trouvent ces prisonniers.

g. Murwi

Des affrontements importants ont eu lieu à Murwi, et en particulier dans la zone Buhayira, où les assaillants s'étaient groupés. Dans la nuit du 23 au 24 novembre des assaillants ont tué 16 enseignants tutsi et des membres de leurs familles (une trentaine de morts au total). Puisque des Hutu ont caché certains de leurs voisins tutsi et que quelques-uns des Tutsi dont avait craint la mort ont réapparu, le nombre pourrait toutefois être moins élevé.
Des témoignages concordants et indépendants font état de centaines de morts, notamment lors d'un massacre perpétré par l'armée contre des civils à Kinazi le 30 novembre. En outre, des réfugiés prétendent que le 23 décembre encore des gens étaient exécutés à Buhayira.

h. Buganda

C'est à Buganda que les premières arrestations ont été effectuées le 31 juillet 1991 dans le cadre de l'affaire des "infiltrés". Un

quartier de Buganda était une "place forte" du Palipehutu; beaucoup de grenades y auraient été trouvées. Dans la semaine du 25 novembre un grand nombre d'habitants des 3°, 4°, 5° et 6° avenues ont été massacrés par l'armée. Ici encore, plusieurs centaines de victimes sont à déplorer.

i. Gatumba

Le 28 novembre, des militaires arrêtent de nombreux habitants, qui sont abattus le 30; leurs corps sont jetés dans la Rusizi. L'identité d'un nombre d'entre eux est connue. Le 3 décembre, des militaires arrêtent l'entrepreneur hutu Antoine Muhitira, une personnalité connue à Gatumba, et dont la population avait empêché l'arrestation l'année passée. Son minibus, dans lequel il se trouve avec des pêcheurs à son service, est arrêté au pont de la Rusizi; Muhitira est emmené à la brigade. Plus tard, son véhicule est déposé chez lui sans explication. Lorsque sa vieille mère veut apporter de la nourriture à la brigade, on lui dit qu'il a été transféré à Bujumbura. Elle s'informe auprès des différents lieux de détention à Bujumbura, mais ne retrouve pas la trace de son fils. Muhitira est encore vu vivant avec un autre prisonnier sur un camion militaire, yeux bandés et mains liés dernière le dos. Le camion se dirige vers la réserve naturelle de la Rusizi; un peu plus tard, quelques coups de feu sont entendus. Les autorités nous ont dit que deux militaires avaient été arrêtés pour la "disparition" de Muhitira et qu'ils étaient détenus à la prison de Mpimba. Cependant le directeur de cette prison nous a dit qu'aucun militaire n'y est détenu. Dés lors, il n'est pas certain que des sanctions ont été prises ou une enquête ouverte.

Nous possédons de nombreux autres noms de personnes tuées à Gatumba. Plusieurs témoins oculaires ont vu des cadavres dans ou à côté de la Rusizi.

Le commandant responsable des meurtres initiaux à Gatumba, le major Michel Bengeye, a été muté; toutefois, il continue à harceler des gens de Gatumba qui se sont réfugiés à Bujumbura.

Nous avons connaissance de cas isolés de meurtres commis par des

militaires au moins jusqu'au 14 décembre. Nous craignons que le nombre total des victimes d'excès à Gatumba soit proche de la centaine.

2. Dans la ville de Bujumbura

a. Quartiers Cibitoke, Kamenge, Ngagara

Dans les quartiers au nord de la rivière Ntahangwa les événements débutent vers 23 heures le samedi 23 novembre, lorsque des assaillants attaquent le poste de police de Cibitoke où ils tuent deux policiers et un veilleur. Ils s'emparent de deux Kalachnikoff et d'un poste émetteur-récepteur. Ensuite ils se retirent dans une maison de la 5° avenue, où il y a un affrontement intense avec les forces de l'ordre le dimanche matin. La maison est détruite et les assaillants qui s'y trouvent encore sont arrêtés. De part et d'autre, il y a quelques morts, dont un agent de la Sûreté. Autour de la même heure le samedi soir, des assaillants lancent un cocktail Molotov dans une station-service à Kamenge.

Dans les jours suivants de nombreuses personnes, qui se trouvent par hasard dans la rue, sont arrêtées. D'autres sont appréhendées dans leurs maisons. D'autres encore sont tuées sur place, souvent à coups de baïonnette. Les militaires ont en outre tiré aveuglément dans les rues, à un point tel que le maire a dû affecter des travailleurs municipaux à la collecte de cadavres. Le lundi 25 et le mardi 26 plusieurs camions fermés se rendant au cimetière ont été observés. Les militaires sont extra-ordinairement nerveux: le 16 décembre encore ils tuent par erreur un homme qui se soulageait dans les buissons autour du Palais du peuple à Kigobe; ils avaient pris pour des coups de feu le bruit de flacons qui explodaient lors de leur incinération près de l'hôpital situé un peu plus loin.

Les nuits du dimanche 24 et du lundi 25 novembre on entend de nombreux coups de feu dans les quartiers Kamenge et Ngagara. Les

gens blessés à cette occasion, emmenés initialement à l'hôpital universitaire, sont ensuite transférés à l'hôpital militaire, où leurs familles ne peuvent pas les visiter. Le 26 dans l'après-midi, les militaires tuent 8 prisonniers dans cet hôpital devant les yeux de leurs co-détenus. Les bras des victimes étaient liés dernière le dos et ils étaient bâillonnés afin de les empêcher de crier. Deux d'entre eux avaient admis savoir manier des armes, quatre étaient des chauffeurs de taxi et les deux autres s'étaient faits voler de l'argent (16.000 et 8.000 FBu) par des militaires, qui voulaient éviter que cela se sache.

b. Bujumbura centre

Au centre de la ville, entre les rivières Ntahangwa et Muha, il ne semble pas y avoir eu d'attaques d'assaillants. Cependant durant plusieurs jours des hommes ont circulé dans ces quartiers dans des taxis, minibus et véhicules privés; ils tiraient en l'air dans tous les sens. En outre, un homme aurait tiré sur la présidence et la station radio a été attaquée. Le fait que ces gens ont utilisé des armes automatiques et que les munitions ne faisaient manifestement pas défaut, alors qu'ailleurs les assaillants n'avaient que quelques fusils et peu de munitions, est déjà une indication qu'il ne s'est pas agi ici d'assaillants Palipehutu. Par ailleurs, certains d'entre eux ont été reconnus comme des réfugiés tutsi du Rwanda, dont un contingent important vit à Bujumbura. Selon plusieurs sources, ils n'auraient pas agi selon un plan bien arrêté, et le seul but aurait été d'exacerber les troubles et de déstabiliser le gouvernement. Ces actions se sont soudainement arrêtées lorsque le Président Buyoya est rentré.

Au centre également, de nombreuses personnes ont été victime des échanges entre l'armée et les personnes mentionnées plus haut. Ainsi, le lundi 25 novembre un bus est pris dans ces feux croisés, avec de nombreuses victimes pour conséquence. Par ailleurs des habitants des quartiers populaires (Bwiza et Buyenzi notamment) ont fait l'objet de tueries intentionnelles de la part de l'armée; à Bwiza en particulier, quelques dizaines de

personnes ont ainsi trouvé la mort.

c. Musaga et environs

A Musaga , une banlieue du sud de Bujumbura, qui compte une forte concentration d'installations militaires (Camp Bataillon Para et Blindés, Camp Base, Camp Muha, Ecole d'officiers ISCAM) des alliés de l'ancien Président Bagaza et peut-être d'autres Tutsi extrémistes ont saisi l'occasion du désordre pour attaquer des objectifs militaires. Cela commence le soir du dimanche 24, 24 heures après le déclenchement des événements, lorsque quatre anciens militaires se mettent à tirer près de la prison de Mpimba. Les militaires qui gardent la prison ripostent, ce qui à son tour incite les militaires des camps voisins à ouvrir le feu dans tous les sens. Les camps Muha et Bataillon Para ont fait l'objet d'attaques, et des combats se seraient même produits à l'intérieur du camp Muha. Certaines sources suggèrent cependant qu'il s'est agi d'attaques simulées, dont le but aurait été de justifier la répression qui s'en est suivie. Contrairement aux attaques dans les provinces et dans les quartiers nord de Bujumbura, les assaillants ont fait usage d'armes automatiques, dont des mitrailleuses, et même d'un blindé. Les fusillades ont duré toute la nuit et elles ont continué avec des interruptions jusque mercredi matin.
Les premiers assaillants agissaient sous le commandement de Budari, un ancien militaire qui avait été impliqué dans la tentative d'attentat de mars 1989 contre le Président Buyoya. Budari et sept autres "Bagazistes" ont été exécutés sur place; ceci devait empêcher qu'il serait su que d'autres que des Hutu avaient participé à des attaques.

A Musaga, la torture et le meurtre ont été utilisés de façon intense comme moyens de persécution de Hutu considérés comme politiquement actifs. Le lundi matin, après une nuit d'échanges nourris, se constituent des groupes de Tutsi dans les rues; ceux-ci dénoncent leurs voisins hutu et participent même à des perquisitions, au cours desquelles - tout comme certains

militaires - ils se sont rendus coupables de vols. Du moins en partie, on opère sur base de listes pré-établies; ainsi par exemple, les militaires ont cherché un homme sur une liste périmée, puisque la personne en question avait déménagé cinq mois plus tôt. Les membres et militants du FRODEBU ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des militaires; certains sont tués sur place, alors que d'autres sont emmenés au camp Bataillon Para ou au Camp Muha, où ils sont tous gravement molestés; beaucoup y trouvent la mort. Nombre de personnes dont le commandant du camp Muha ordonne la libération, sont à nouveau arrêtées ensuite et cette fois-ci tuées en route pour le camp.

Cette persécution n'épargne pas certaines personnalités prominentes. C'est ainsi qu'un membre de la commission constitutionnelle n'a eu la vie sauve que grâce à un heureux hasard, alors qu'un membre de l'UPRONA est grièvement torturé au camp Bataillon Para et relâché vivant grâce à une intervention du Premier Ministre. Dans ce dernier camp en particulier, beaucoup de gens sont tués; plusieurs témoins y ont également vu des femmes et des enfants détenus dans la salle commune. En outre, des gens y ont été abrités jusqu'à sept dans des cellules mesurant un mètre sur deux. Aussi tard qu'à la mi-décembre nous avons encore des témoignages de l'exécution de sept personnes au camp Muha, dont le commandant se trouvait à l'époque à Bukinanyana.

De nombreux détenus sont également emmenés à la brigade spéciale de recherches (B.S.R.) où la plupart sont molestés et, dans beaucoup de cas, exécutés. Dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 novembre on y charge des camions pendant une demi-heure, et les locaux sont nettoyés à grandes eaux en vue d'une visite, le lendemain, de la Croix-Rouge. Cependant les victimes à la B.S.R. ne proviennent pas seulement de Bujumbura. Aussi tard que le 9 décembre un camion Daihatsu fait au moins 5 tours pour déposer des corps dans des fosses communes près du cimetière de Nyabaranda; on estime à entre 30 et 50 le nombre de victimes par cargaison. A la mi-décembre il y avait une vingtaine de membres

du Palipehutu dans une cellule, tous souffrant de blessures graves (fractures et plaies suppurantes). D'autre part, nous avons également des témoignages de certaines anciens prisonniers qui n'ont pas été malmenés à la B.S.R.

De nombreux récits confirment qu'à Musaga des soldats n'ont pas obéi aux ordres de leurs supérieurs. Dans un cas illustratif un officier interdit à ses subalternes de tirer sur un prisonnier. Sur ce un soldat le tue à la baïonnette sans que l'officier n'ose intervenir. Dans d'autres cas, notamment au camp Blindés, le commandant de camp interdit aux soldats de continuer à malmener les prisonniers. Il a à peine le dos tourné, et les soldats reprennent leur tortures. Le mercredi 27 en particulier, nombre de personnes sont tuées durant le transport dans les camps, parce que les soldats sont frustrés par le nombre considéré trop élevé des libérations.

Enfin, un cas d'espèce illustre bien la position problématique des Hutu au sein des forces de sécurité en cas de crise. Un des rares Hutu de la PAFE (Police de l'air, des frontières et des étrangers) s'est vu interdire le port de son pistolet de service, manifestement parce qu'on ne lui faisait pas confiance. Un de ses collègues tutsi entre dans ce qu'il croit être sa maison et y voit un pistolet sur la table. Il tire sur son collègue et le blesse grièvement, et sa fille est tuée. En fait, il s'était trompé d'adresse et l'homme blessé était un collègue tutsi. A Bubanza, on a vu une autre illustration de cette situation délicate, puisque plusieurs policiers hutu y ont été arrêtés.

Nous parcourons quelques-uns des nombreux cas d'espèce d'excès dont nous avons connaissance à Musaga.

- Le lundi 25 novembre tôt le matin des travailleurs du petit séminaire de Kanyosha quittent leurs maisonnettes près d'un des camps militaires de Musaga. Sur le chemin du travail, onze d'entre eux sont fusillés sur place par des soldats qui passent. Un blessé tente de se réfugier au petit séminaire, où il est poursuivi par des militaires. Un prêtre tente de s'interposer en

disant qu'il s'agit d'un des travailleurs. Sur ce, les militaires menacent le prêtre et achèvent le blessé devant ses yeux. Deux survivants de l'incident sont soignés à l'hôpital Prince Louis Rwagasore.

- Un membre de la commission constitutionnelle est arrêté le soir du lundi 25 novembre ensemble avec trois de ses cohabitants et emmené au camp Muha. Trois autres détenus se trouvaient déjà dans la jeep qui les transporte. Lorsqu'on commence à bander ses yeux, il a la chance d'être reconnu par le major Gakoryo, commandant du camp Muha, lui-même membre de la commission constitutionnelle; celui-ci ordonne leur libération sous les protestations des soldats qui les ont emmenés[14]. Deux jours plus tard, des soldats reviennent et cette fois-ci n'embarquent que Paul Mbonayo, directeur d'une école primaire, connu pour avoir dénoncé des manipulations en faveur des Tutsi dans certaines écoles, ce qui lui avait valu trois ans de prison. Quelques instants après son arrestation, on entend un coup de feu; Mbonayo n'est plus revu.

- Laurent Ntamutumba, un tailleur de 33 ans, n'est arrêté que parce que les soldats ne trouvent pas son frère qu'en fait ils cherchent. Ils l'exécutent dans les bâtiments de la zone Musaga.

- Dans plusieurs cas, des Tutsi ont faussement prétendu qu'on aurait tiré à partir de maisons nouvellement construites par des Hutu. Sur ce leurs habitants sont abattus.

- Un employé de l'aéroport rentre du service tôt le matin du mercredi 27 novembre. Le chef de zone le fait arrêter sur base d'une liste. Des militaires l'emmènent au camp Bataillon Para, où il est exécuté.

- Le mercredi après-midi, l'intervention du Premier Ministre a mis un terme aux meurtres à Musaga. Toutefois, plus tard encore on observe des cas ponctuels de persécution politique. C'est ainsi que le premier secrétaire du comité de Bujumbura du FRODEBU est arrêté, mais rapidement relâché suite à une intervention du

---

(14) Nous savons que dans certaines publications émanant des réfugiés burundais, le major Gakaryo est décrit comme un extrémiste; cependant, nous ne pouvons que constater que de nombreux témoignages le louent pour son attitude correcte et respectueuse des droits de l'homme.

/o

Procureur-Général. Par ailleurs, dans un autre quartier on a tiré dans la maison du président du FRODEBU.

3. Les conséquences

a. Victimes

Le 3 janvier 1992, le gouvernement du Burundi a publié un aperçu montrant un nombre total de 551 morts depuis le 23 novembre 1991. Selon nos informations le nombre de victimes est en fait beaucoup plus élevé. Nos estimations conservatrices s'élèvent à trois mille morts au minimum.

	Selon le gouvernement	Selon nos informations
Bujumbura ville	135	min. 600
Murwi	106	500
Bukinanyana	102	600
Mabayi	47	120
Buganda	53	300
Rugombo	28	inconnu
Mugina	4	inconnu
Muzinda	45	500
Gihanga	8	100
Martyazo	14	50
Kivoga	5	50
Bubanza	0	100
Gatumba	0	80
Musigati	0	inconnu
Province Muyinga	4	inconnu

Puisque, d'une part, dans la liste du gouvernement il est fait état de victimes à des endroits auxquels nous ne nous sommes pas intéressés, et que, d'autre part, le gouvernement ne cite aucune victime à des endroits où nous savons qu'il y en a eu (par exemple Gatumba et Bubanza-ville), il faut craindre qu'il y a eu d'autres morts qui ne se trouvent dans aucune des deux listes; ceci augmenterait encore le bilan global.

b. Prisonniers et "disparus"

Selon les chiffres officiels, au 19 decembre 1991, 460 personnes étaient détenues, soupçonnées d'avoir participé aux attaques ou de complicité. Ces personnes se trouvaient dans sept lieux de détention dont deux à Bujumbura (153 à la B.S.R. et 87 à la prison centrale de Mpimba).

Plusieurs éléments doivent être relevés à ce propos.
- Quelques contrôles ponctuels démontrent que les listes officielles, dont copie nous a été fournie, ne sont pas complètes. D'une part, le nombre de détenus est donc sans doute plus élevé que le chiffre officiel. D'autre part, il y a un grand nombre de personnes dont on est sans nouvelles depuis leur arrestation: ces "disparus" peuvent soit se trouver en prison sans qu'on ne le sache, soit avoir été exécutés sommairement.
- Au moment de notre visite la plupart, sinon la totalité des prisonniers étaient techniquement détenus illégalement, les formalités et les delais prévus par le Code de procédure pénale n'étant pas respectés. Ce fait est reconnu par les autorités judiciaires, qui ont promis de régulariser la situation. En outre, la plupart des détenus ne savent pas quelles sont les charges pesant contre eux; en fait dans la majorité des cas, il ne semble pas y avoir de dossiers substantiels.
- La plupart des détenus n'ont pas seulement été violemment tabassés, mais beaucoup ont également fait l'objet de tortures graves. Pratiquement partout, les conditions de détention sont inhumaines. La prison de Mpimba, par exemple, construite pour héberger environ 900 détenus, en abritait 2100 au moment de notre visite. Certains prisonniers s'y trouvent à 4 ou 5 dans des cellules mesurant 1,5 sur 2,5 mètres. Dans le "quartier des femmes", vidé de ces pensionnaires habituels pour créer de l'espace, on avait recommencé à battre les prisonniers, une pratique à laquelle le directeur de la prison avait mis fin avant le 23 novembre.

c. Réfugiés

Vers la fin du mois de décembre, plus de 40.000 personnes avaient fui au Zaïre, plus de 10.000 au Rwanda et un nombre inconnu en Tanzanie. Les réfugées au Rwanda étaient accueillis de façon satifaisante par le H.C.R., la Croix-Rouge, Caritas et les autorités locales. Cependant du côté zairois, de nombreux réfugées se trouvaient dans une situation aléatoire des points de vue sanitaire, médical et alimentaire; on signalait des cas de décès d'enfants suite aux privations.
Le grand nombre de réfugées et le fait qu'ils hésitaient à rentrer étaient dûs à deux facteurs. D'une part, les atrocités commises dans certains endroits par les forces armées et l'insécurité qui en résultait, ont poussé un grand nombre d'habitants à s'exiler. Aussi longtemps que les nouveaux arrivants dans les camps faisaient état de terreur, les gens n'avaient pas tendance à renter au Burundi. D'autre part, des rumeurs persistantes affirmaient que les attaques du 23-24 novembre n'avaient été que le prélude, et que des événements beaucoup plus graves allaient suivre. Ces bruits ajoutaient qu'à l'occasion de l'"attaque décisive", remise d'échéance en échéance, le Palipehutu n'épargnerait personne qui serait resté sur place, et que les Hutu qui n'avaient pas rejoint le mouvement insurrectionnel "sont des traîtres qui subiront le même sort que les Tutsi". Il semble toutefois qu'à partir de la mi-janvier 1992, une tendance significative de retour était en cours.

4. Les responsabilités

Dans les provinces et dans la partie Nord de Bujumbura, les attaques ont été menées par des membres et militants du Palipehutu. Cette constatation n'est pas seulement basée sur des sources officielles, mais sur un large éventail de témoignages indépendants et privés émanant de Tutsi et de Hutu, y compris des

personnes proches du Palipehutu. Par ailleurs, beaucoup de faits concrets convergent dans ce sens.

Puisque le Palipehutu nie systématiquement qu'il est à l'origine des événements, on ne peut qu'émettre des hypothèses sur les objectifs poursuivis. Ceux-ci pourraient être les suivants:
- Le Palipehutu pouvait craindre que sa base de recrutement dans les camps de réfugés s'effritait, étant donné que la campagne de rapatriement et de réintégration de ceux-ci commençait à connaître un certain succès;
- Dans le même ordre d'idées, il pouvait estimer que la politique de la réconciliation entre les ethnies allait le couper des sympathies d'une partie de l'opinion hutu;
- Il aurait prévu de provoquer des incidents à l'occasion du référendum constitutionnel, projeté pour mars 1992; même si les préparatifs n'étaient pas terminés, il aurait cependant décidé d'avancer les attaques puisque l'organisation était en train d'être démantelée par suite de l'arrestation d'un grand nombre d'"infiltrés" et de responsables locaux, provinciaux et nationaux;
- Il aurait craint perdre une partie de son soutien au moment de l'introduction du multipartisme;
- Il pouvait penser que les attaques initiales allaient provoquer un soulèvement généralisé des Hutu, qui résulterait dans le renversement du régime en place et de son remplacement par un régime Palipehutu.

En termes généraux donc, le but de l'opération aurait été de saboter le triple processus qui était en cours: la réconciliation entre les ethnies, la démocratisation et le rapatriement des réfugiés. Si les attaques ont été très coordonnées, elles ont également été menées de façon amateuriste à un point tel que militairement elles n'avaient pas la moindre chance d'aboutir. Nous avons vu, en effet, que les moyens mis en oeuvre étaient dérisoires. Politiquement parlant, l'objectif de la solidarisation de la population n'a nulle part été atteint. Au contraire, dans beaucoup d'endroits, la population s'est opposée aux

assaillants et a voulu aider les forces de l'ordre (qui ne le lui ont pas toujours rendu...). On constate également des cas où des Hutu ont mis en sécurité des Tutsi qu'ils considéraient comme menacés.

Les attaques étaient dès lors particulièrement cyniques, non seulement parce que des gens quasiment sans armes étaient lancés dans un combat inégal, mais également parce que ses instigateurs ne pouvaient pas ignorer que la réaction des forces de l'ordre allait essentiellement frapper leurs frères et soeurs hutu.

Les attaques étaient donc insensées du point de vue militaire, irrationnelles du point de vue politique et criminel du point de vue humain.

Cependant, si tout semble indiquer que le Palipehutu soit à l'origine des événements, nous ne pouvons l'affirmer avec certitude. En effet, nous avons également constaté un nombre de faits troublants, qui nous obligent à ne pas exclure la possibilité d'une manipulation par certaines services burundais. Voici quelques-unes des indications dans ce sens:

- Le Palipehutu ne possédait plus de structure organisationnelle au niveau national, puisque depuis fin septembre tous les membres du Bureau Politique étaient soit en prison, soit en exil; en outre, la plupart des membres des comités provinciaux de Cibitoke et Bubanza et même beaucoup de responsables communaux étaient détenus. On doit dès lors se poser la question de savoir comment il a été possible de monter des opérations extraordinairement coordonnées en l'absence d'une structure opérationnelle. En outre, l'absence de direction a rendu plus faciles des manipulations éventuelles.
- Dès le premier moment, et avant que l'échec de l'opération ne soit connu, le Palipehutu a nié être impliqué dans les événements; par ailleurs le parti était sur le point de dialoguer pacifiquement avec les autorités burundaises.
- Même si depuis fin juillet 1991 des dizaines d'"infiltrés" et de responsables du Palipehutu avaient été arrêtés et que de

nombreuses perquisitions avaient eu lieu, selon les autorités burundaises elles-mêmes aucune arme à feu n'avait été saisie jusqu'aux événements du 23-24 novembre; cette constatation soulève évidemment des interrogations sur l'avancement de préparatifs en vue d'actions violentes.

- Un certain nombre de faits qui se seraient produits lors des attaques selon la version officielle n'ont pas eu lieu. Quelques exemples. Un certain Christophe Ntaganira, enseignant tutsi censé avoir été tué par les assaillants en zone Bumba, commune Bukinanyana avait en réalité été muté deux semaines avant les événements en pleine année scolaire; un certain Obed, qui aurait participé à l'attaque du poste de police de la zone Cibitoke (Bujumbura), était ailleurs au moment de l'assaut; une attaque de la brigade mobile de Ndora à la grenade aurait résulté dans la destruction d'un camion selon la version officielle, alors que des témoins oculaires n'ont vu qu'un pneu dégonflé (ou plusieurs, selon les témoignages);
- On tente en vain d'obtenir des précisions sur les Tutsi tués par des assaillants, alors que pour les autorités ces données devraient être faciles à fournir;
- Enfin, nous avons des indications concordantes que le Palipehutu était infiltré par la Sûreté nationale, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. En soi, cela ne dit rien, et on peut même considérer comme parfaitement légitime l'utilisation de cette technique à l'encontre d'un mouvement perçu comme subversif. Cependant, certains agents de la Sûreté ont commis des actes divers de provocation et de manipulation, par exemple la vente de fausses cartes de membre du Palipehutu, et ce notamment dans la ville de Cibitoke. La Sûreté possédait donc une capacité de manipulation au sein du Palipehutu.

Quant à l'objectif d'un montage éventuel, une hypothèse est évidente: des extrémistes tutsi auraient voulu saboter le processus de démocratisation et de réconciliation. En effet, il est de notoriété publique que certains Tutsi voient d'un très mauvais oeuil la démarche du Président Buyoya, accusé par eux de "vendre le pays aux Hutu". A leurs yeux, une provocation et les

violences qui s'ensuivraient auraient pu mettre un terme au processus en cours. L'existence d'une tendance pareille est confirmée par les attaques perpétrées par des ex-militaires extrémistes contre les camps de Musaga, et par des provocations de Tutsi rwandais au centre de la ville. C'est dans cette même ligne qu'il faut voir les tentatives, en cours durant le mois décembre, de discréditer des personnalités comme l'évêque de Bujumbura, Mgr. Ntamwana, le Premier Ministre Sibomana et même le Président Buyoya, qu'on reprochait s'être opposé à la repression. Ces mêmes milieux extrémistes exigeaient ouvertement la démission du Premier Ministre et du Sécrétaire Général du parti lors des réunions de l'UPRONA. Le fait qu'un dialogue aurait été prévu entre le Président Buyoya et la direction du Palipehutu a pu décider cette tendance extrémiste à prendre les devants.

En conclusion, nous ne pouvons nous prononcer avec certitude sur les responsabilités du début des événements. Nous estimons qu'un complément d'enquête est nécessaire pour élucider cette question, qui est d'une importance capitale pour l'avenir du processus politique au Burundi.

CHAPITRE III. REACTION DES AUTORITES

1. Gestion de la crise

Lorsque les événements ont débuté, le Président Buyoya se trouvait à Paris, où il assistait au sommet francophone. Il apprend la nouvelle après la fin du sommet, mais ne semble pas particulièrement pressé de rentrer au Burundi. Ce ne sera en fin de compte que mardi le 26 novembre dans l'après-midi qu'il arrive à Bujumbura par vol régulier; en cours de route il a pris le temps pour des brèves rencontres avec ses homologues kényan et rwandais. Ce n'est que le mardi soir qu'il s'adresse à la nation. Cette remarquable décontraction est peut-être dûe au fait que le Président Buyoya s'est rendu compte que son Premier Ministre, A. Sibomana, avait pris les choses en main et semblait contrôler la situation. En effet, dés la nuit du 23 au 24 novembre, ce dernier avait présidé le Conseil national de sécurité à l'Etat-major de l'armée. C'est là que les premières décisions ont été prises et que l'évolution de la situation a été suivie.

Toutefois, on est frappé par le caractère minimal et tardif des tentatives de reprendre le contrôle. Ainsi le couvre-feu n'a jamais été instauré, alors que des tirs nourris ont secoué la capitale de la soirée du 23 à la matinée du 27 novembre. C'est d'autant plus remarquable que nombreuses sont les personnes qui ont été victimes de l'absence de mesures dans ce sens. Même le journal gouvernemental "Le Renouveau du Burundi" l'a fait remarquer au maire de Bujumbura, qui avait recommandé à sa population de se rendre au travail le lundi 25 novembre[15].

Alors que la répression commence dès le dimanche 24, le Premier Ministre tente de limiter les dégâts, notamment grâce à un réseau qui s'installe spontanément avec la Ligue des droits de l'homme. Le mardi 26 il garantit qu'"il n'y aura pas d'arrestations

(15) Interview publiée dans Le Renouveau du Burundi, 4 décembre 1991, p. 1-2.

arbitraires"[16]. Face à la situation à Musaga (voir plus haut), le mercredi 27 il se rend sur place - visite courageuse et non sans risques - et parvient à limiter les excès. Cependant, l'intervention est tardive et axée sur des cas précis et individuels, et nous avons l'impression que le Premier ministre n'a pu contrôler la situation dans les camps militaires et à la B.S.R.

Dans l'entre-temps, le Président Buyoya visite quelques camps militaires, afin de s'assurer de leur loyauté et d'insister sur la modération dans la répression. Une indication du désir de limiter les excés est fournie par le cas de Bukinanyana. Nous avons vu que pendant plus d'une semaine, la compagnie de Kayanza dépêchée sur place avait exécuté des centaines de paisibles civils. Une instruction présidentielle que les patrouilles militaires ne se feraient désormais qu'en présence de l'autorité administrative et le remplacement du commandement le dimanche 1er décembre eut pour effet que les derniers morts sont signalés le 2 décembre. Quelques jours plus tard, la compagnie de Kayanza est remplacée par celle de Muha et les choses semblent rentrer dans l'ordre. Le 11 décembre, dans un souci évident d'enrayer les bavures, le gouvernement a en outre décidé que les arrestations ne pouvaient désormais se faire qu'avec l'accord du parquet; cependant, de toute évidence cette instruction n'a souvent pas été respectée.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons l'impression qu'au sommet de la hiérarchie politique, il y a eu un réel désir de contrôler la situation et de limiter les excés. Cependant, au niveau intermédiaire et opérationnel, le message n'est manifestement pas passé. Cela est dans la logique des choses. L'un de nous a écrit il y a deux ans que "il est donc plausible que les intérêts économiques des 'petits Tutsi' aient contribué à la (...) logique de l'exclusion/discrimination. L'ascension sociale vertigineuse des 'petits Tutsi' depuis 1965 confirme

---

(16) Interview avec La Libre Belgique, 27 novembre 1991.

cette constatation. Toute réforme tendant à reverser cette logique se heurtera donc forcément à la résistance de la petite bourgeoisie tutsi, dont font partie - fait non négligeable - les militaires"[17]. Ce phénomène est nettement confirmé par l'attitude de certains militaires, les délations par beaucoup de fonctionnaires tutsi de la zone Musaga à l'encontre de leurs voisins hutu, l'impossibilité pour le procureur général de la République (hutu) de se faire obéir, l'impuissance ou l'absence de volonté de la part des autorités de contrôler la situation dans les brigades de gendarmerie et à la B.S.R. Une autre illustration a été donnée plus haut: on se rappellera qu'à Butara des personnes furent exécutées par des militaires à l'issue d'une réunion de pacification présidée par le gouverneur de la province.

2. Poursuite des coupables

Ce même phénomène rendra extrêmement délicate la poursuite et la sanction des coupables d'exactions, excès, exécutions sommaires et massacres. Le gouvernement a annoncé à plusieurs reprises que des enquêtes seraient ouvertes et que les auteurs seraient pousuivis et punis. Lors de notre mission, on nous annonçait d'ailleurs que ce processus avait déjà commencé et on nous citait toujours le même exemple, celui de deux militaires responsables du meurtre d'Antoine Muhitira à Gatumba. Les autorités, y compris le Chef de l'Etat, nous ont dit que ces militaires étaient détenus à la prison centrale de Mpimba. Or nous avons dû constater qu'ils ne s'y trouvent pas et personne ne semble être en mesure de préciser où ils sont; de là à déduire qu'ils n'ont pas été arrêtés, il n'y a qu'un pas. Alors que (même si on acceptait les chiffres gouvernementaux) beaucoup de personnes ont trouvé la mort aux mains de l'armée et de la gendarmerie, aucun cas de poursuite ne nous est connu. En outre, de nombreuses victimes ont été torturées et tuées dans des brigades de gendarmerie, à Bubanza et Mabayi notamment, et à la B.S.R. de

---

(17) F. REYNTJENS, Burundi, 1972-1988..., op.cit., p. 75.

Bujumbura. Nous estimons que les autorités burundaises ont le devoir de faire toute la lumière sur la façon dont les auteurs des multiples atrocités auront été sanctionnés.

Par ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de militaires. Notamment à Musaga, des civils ont participé à des excès graves: des dizaines de personnes y ont été menées à la mort par Charles Murinda, chef de zone, Léonidas Bizuru, chauffeur Regideso et ex-militaire, et plusieurs autres... A notre connaissance, aucune enquête n'a été ouverte à leur encontre, et Murinda est resté chef de zone.

3. Démenti des autorités du Burundi

Dans un bilan "définitif" publié le 3 janvier 1992, le gouvernement du Burundi admet un nombre total de 551 morts; ce chiffre comprend des assaillants, des militaires et des civils.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce bilan est manifestement fort en-deça de la réalité. Nous pouvons l'illustrer à l'aide de quelques exemples. A Mabayi, le gouvernement admet 47 morts; ce chiffre a trait aux 10 assaillants morts sur le champ et aux 37 assaillants blessés et achevés à la brigade. Or l'administrateur communal donnait lui-même un total de 53 morts, sans inclure les 2 militaires tués lors de l'attaque initiale. De plus, on sait qu'entre 60 et 70 blessés ont été exécutés et non 37; en outre des personnes arrêtées ont également été tuées à la brigade. Au lieu de 47 morts, le nombre minimal est dès lors plus que le double. A Gatumba, le gouvernement s'admet aucune victime, alors que plusieurs témoins oculaires ont vu des cadavres; par ailleurs, nous possédons une liste de noms. Enfin, lors d'une conversation que nous avons eue avec elle, une haute autorité du pays a déploré les excès commis à Gatumba. De même, à Bubanza-ville, aucune victime n'est reconnue par le gouvernement, alors que le nombre de morts à la brigade y est d'au moins 75. Le nombre officiel de victimes à Bujumbura (135) est inférieur au nombre de personnes enterrées dans une fosse commune durant la

seule journée du 9 décembre. Lorsque nous avons fait état de cette constatation, des autorités ont prétendu qu'en effet environ 150 personnes furent enterrées le 9 décembre, mais il s'agirait selon elles de toutes les victimes de Bujumbura, enterrées en dignité et en présence de leurs proches dans des tombes individuelles. Ceci est évidemment faux: on ne conserve pas ce nombre important de corps pendant plus de deux semaines. En outre, pour enterrer en dignité on n'achemine pas les cadavres entassés dans des camionettes Daihatsu. Enfin, s'il y avait eu ce genre de cérémonie, l'opinion de Bujumbura l'aurait su et les familles des victimes nous en auraient parlé. En fait, le démenti du gouvernement et la façon dont il tente de se justifier, constitue plutôt une confirmation du fait que nous avançons.

Dans deux communiqués du 7 janvier 1992, le gouvernement nous accuse de compter dans certains villages [18] "plus de morts que de villageois". Or dans aucune commune nos chiffres n'atteignent le millier, et il n'y a aucune commune au Burundi qui compte moins de 15.000 habitants. Il semble dès lors s'agir d'une tentative quelque peu transparante de discréditer notre rapport. Le communiqué publié à Bruxelles tente de jeter le discrédit de façon encore plus grossière, en prétendant qu'un de nous (F. Reyntjens) serait le "conseiller politique" du Palipehutu. En l'absence de la moindre preuve de cette accusation, cela relève de la diffamation. Qui plus est, il suffit de lire la façon très critique dont F. Reyntjens s'est exprimé dans ses écrits à propos du Palipehutu pour se rendre compte de l'absurdité de l'allégation [19]. De même, dans le communiqué publié à Bonn (à une phrase près le même que celui de Bruxelles), B. Erler est accusée d'"avoir des liens avec le Palipehutu". Enfin, il est dit dans ces communiqués que "nous reproduisons les communiqués du

---

(18) Nous supposons que le gouvernement fait référence à des "communes"; en effet, au Burundi le terme "village" n'a pas de signification, ni administrative ni sociologique.

(19) Voir par exemple: F. REYNTJENS, Burundi 1972-1988. Continuité et changement, op.cit., p. 41-42, 48, 52-53, 76-77.

Palipehutu"; lorsqu'on sait que le Palipehutu prétend que le nombre de victimes est "près de 20.000 morts"[20], l'indépendance de notre approche est évidente. Ces accusations gratuites faites sans la moindre preuve indiquent à quel point les autorités burundaises sont à court d'arguments lorsqu'il s'agit de la substance même de notre enquête.

Puisque les autorités burundaises contestent certaines de nos conclusions, notamment en ce qui concerne le nombre de victimes, nous avons proposé une voie simple de nature à lever l'équivoque. Dans une lettre adressée le 6 janvier 1992 à l'Ambassadeur du Burundi à Bruxelles, nous avons demandé de fournir deux types de précisions. Cette lettre propose ce qui suit:

"<u>En ce qui concerne le nombre de victimes</u>

Le gouvernement burundais avance le chiffre très précis de 551, ce qui nous permet de supposer que les noms de ces personnes sont connus. Pourriez-vous nous fournir cette liste, en indiquant par commune ou zone: l'identité de chaque victime, la date de sa mort, les circonstances de cette mort, les responsables (assaillants ou forces de l'ordre - soit lors des affrontements initiaux, soit après), la date et le lieu d'enterrement. Ces données nous permettraient de comparer avec les listes en notre possession.

<u>En ce qui concerne la poursuite des coupables d'excés</u>

Nous aimerions obtenir la liste des militaires et fonctionnaires arrêtés ou poursuivis, avec indication de leur grade, unité, date de leur arrestation, lieu de détention, charges, noms de leurs victimes, lieu et circonstances des incidents".

Jusqu'à ce jour, cette lettre n'a pas reçu de réponse; par ailleurs on nous a fait comprendre qu'il n'y en aura pas...

---

(20) PALIPEHUTU, <u>Communiqué de presse</u>, Tranbjerg, 4 janvier 1992.

Chapitre IV. RECOMMANDATIONS

Nous avons déjà indiqué plus haut que nous estimons que la politique de réconciliation, menée depuis septembre 1988 par le régime Buyoya a commencé a porter des fruits. Nous avons dit également qu'au sommet il y a eu une volonté certaine d'éviter les excès. En revanche, il est évident qu'aux niveaux intermédiaires et inférieurs le message n'est pas toujours passé.

Nous estimons donc que les extrémismes doivent être marginalisés et la politique de réconciliation pousuivie avec plus de vigueur et de netteté, et dépouillée de ses ambiguïtés. Plusieurs faits témoignent de la difficulté de mener à bien ce processus. Ainsi, à part les nombreux cas d'insubordination que nous avons signalés, les demandes de démission de MM. Sibomana et Mayugi illustrent l'intransigeance de certains milieux tutsi. La façon dont des Tutsi ont voulu "prendre les choses en main", notamment dans la cadre de certains "comités de vigilance" confirment le même phénomène. On constate enfin que non seulement les autorités au sommet sont intervenues très tard dans certains cas, mais qu'elles n'ont pas pu ou voulu imposer leur façon de voir les choses de façon suffisamment hardie, probablement par peur de susciter une réaction violente de la part de certains extrémistes tutsi, toujours très influents au sein de l'armée et de la Sûreté.

Pour que la politique de réconciliation et de démocratisation se poursuivre et se raffermisse, plusieurs éléments nous paraissent essentiels. Les partenaires du Burundi doivent contribuer à réunir les conditions de leur réalisation, mais également insister sur leur mise en oeuvre effective.

En ce qui concerne le gouvernement du Burundi

En premier lieu, nous estimons qu'il est crucial pour l'avenir du processus politique au Burundi que la lumière la plus complète possible soit faite sur les événements de novembre-décembre 1991. Est-il confirmé que le Palipehutu et lui seul a été à l'origine de ces attaques ? Si tout le laisse penser, il faut en être sûr, étant donné qu'il subsiste des doutes. La question est de taille. En effet, si le Palipehutu est responsable, il s'est mis hors jeu politiquement, du moins dans le court terme. Etant donné qu'il bénéficie d'une adhésion considérable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, cela constituerait un handicap objectif pour une solution démocratique et pacifique. Si le Palipehutu n'est pas seul responsable et qu'il s'agit d'une manipulation de la part de certains "pêcheurs en eau trouble", ces derniers doivent être identifiés et mis hors d'état de nuire, parce que la menace qu'ils font peser sur le processus en cours serait au moins aussi considérable que celle agitée par l'extrémisme hutu.

En deuxième lieu, des enquêtes impartiales doivent être menées sur les violences commises à l'encontre de populations inoffensives; les auteurs de ces excès, leurs victimes et les circonstances des débordements doivent être connus, et les responsables sanctionnés. Une fois de plus, c'est essentiel pour la réussite du processus en cours. Ne pas punir les auteurs, c'est donner un signal qui est contraire à la démarche du régime; c'est également inviter des dérapages à l'avenir. Les massacres de populations innocentes sont tout aussi subversifs que les attaques initiales qui ont déclenché les événements.

En troisième lieu, les événements ont une fois de plus démontré l'importance et l'urgence d'une réforme tant des forces de l'ordre (armée et gendarmerie) que de l'appareil judiciaire, surtout au niveau des parquets. Nous attirons en particulier l'attention sur le problème de la gendarmerie, qui est en rapport constant avec la population et au sein de laquelle on a dû constater des excès extrêmement graves. Cette force devrait être

séparée de l'armée et reconstituée à partir de zéro. Le recrutement doit être revu, la formation repensée, l'encadrement rénové (on pourrait faire appel à des officiers de l'armée qui se sont distingués par leur sens de la modération et du respect des droits humains), le contrôle accru et rendu effectif. En ce qui concerne les parquets, un effort doit être fait pour imposer la sauvegarde de l'intégrité physique des personnes arrêtées et le respect des règles en matière de détention préventive; en outre, un contrôle efficace des officiers de police judiciaire s'impose.

En quatrième lieu, les procès de ceux souçonnés d'avoir participé aux attaques et leurs complices doivent être prompts, honnêtes et publics. Les droits de la défense doivent être respectés, des avocats et observateurs étrangers admis. Enfin, nous insistons sur un traitement humain des détenus.

En cinquième et dernier lieu, nous pensons qu'il serait utile de réexaminer le projet de constitution avant qu'il ne soit soumis au référendum. A part ses nombreuses imperfections techniques, le texte actuel va inévitablement résulter dans des contradictions et blocages porteurs de violence.

En ce qui concerne la communauté internationale

En premier lieu, nous estimons que la politique de réconciliation et de démocratisation menée au Burundi doit être soutenue et renforcée. Les partenaires du Burundi doivent dire clairement qu'ils ne toléreront pas que cette politique soit sabotée ni ralentie. Au contraire, le gouvernment du Burundi doit être encouragé à approfondir et accélérer le processus en cours. De même, la société civile doit être soutenue et renforcée, parce qu'elle constitue un élément capital dans la transition; le travail de la Ligue burundaise des droits de l'homme en constitue un exemple frappant.

En deuxième lieu, les partenaires du Burundi pourraient jouer un rôle plus actif dans la promotion du dialogue et de la négociation entre les forces politiques burundaises, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Tant que des citoyens restent exclus, la paix à l'intérieur est difficile à réaliser. Dans une sous-région extrêmement fragile et très accessible à la déstabilisation, cette constatation dépasse de loin les frontières d'un seul pays.

En troisième lieu, les partenaires du Burundi doivent exiger que toute la clarté soit faite sur les événements de novembre-décembre 1991. En particulier, les autorités burundaises devraient être invitées à fournir les explications suivantes:
- implication éventuelle de certains services de l'armée ou de la sûreté dans le déclenchement des événements;
- le nombre de victimes. Puisque le gouvernement prétend posséder un bilan trés précis, il devrait pouvoir fournir l'identité des personnes tuées par les assaillants ou par d'autres entités non-gouvernmentales, l'identité des personnes tuées par les forces armées, ainsi que les circonstances de ces décès;
- les excès des forces de l'ordre: indications sur les auteurs et la nature de ces excès, ainsi que sur les mesures prises à l'encontre de ces auteurs.

Nous suggérons enfin l'envoi d'une mission internationale d'enquête, mandatée par exemple par le Parlement européen.

LEXIQUE

Administrateur communal: bourgmestre (maire) de commune, nommé et démis par le gouvernement.

Brigade: station de la gendarmerie.

Colline: subdivision sociologique de la commune.

FRODEBU: Front démocratique du Burundi.

Gendarmerie: force de police nationale, faisant partie de l'armée.

PALIPEHUTU: Parti pour la libération du peuple hutu.

UPRONA: Union pour le progrès national (parti unique).

Zone: subdivision administrative de la commune.

Services de police:

- B.S.R.: Brigade spéciale de recherches (Ministère de la Défense nationale);
- P.A.F.E.: Police de l'air, des frontières et des étrangers (Ministère de la Défense nationale);
- P.J.P.: Police judiciaire des parquets (Ministère de la Justice);
- P.S.P.: Police de sécurité publique (police communale) (Ministère de l'Intérieur);
- S.N.: Sûreté nationale (Ministère de la Défense nationale).

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISSION D'ENQUETE AU BURUNDI

A la demande d'un groupe d'o.n.g. allemandes, belges et néerlandaises, une mission d'enquête a été menée au Burundi du 14 au 22 décembre 1991, prolongée jusqu'au 26 décembre 1991 dans le sud du Rwanda.
Le présent communiqué résume les informations recueillies, qui seront détaillées dans un rapport plus exhaustif dans un proche avenir.

1. Les attaques

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1991, une série d'attaques coordonnées est lancée entre 22.30 heures et minuit. Ces attaques semblent être le fait de groupes du PALIPEHUTU, composés en majorité de militants locaux de ce parti, mais également d'éléments infiltrés depuis plusieurs mois, en provenance surtout de camps de réfugiés en Tanzanie. Ces groupes attaquent deux types d'objectifs: des installations militaires ou de police d'une part, des civils tutsi de l'autre. Des affrontements de ce genre ont lieu à Bujumbura et dans les provinces de Cibitoke, Bubanza et Kayanza.
Dans les provinces, ces attaques se déroulent selon un schéma qui est partout similaire dans ses grandes lignes. Les groupes d'assaillants sont composés d'entre 50 et 100 hommes, armés pour la plupart de machettes, lances, flèches et gourdins; il n'y a guère que quelques grenades et armes à feu (2 ou 3, rarement plus; des sources gouvernementales font état d'une vingtaine d'armes à feu seulement saisies lors des événements). En général, les conséquences des attaques sont très réduites: quelques coups de feu sont tirés ou une grenade lancée, après quoi les assaillants se retirent; on observe très peu de victimes parmi les militaires. Nous avons pu enquêter de façon approfondie sur des incidents de ce genre à Muzinda, Mabayi et Bukinanyana.
A Bujumbura, l'image est plus complexe. D'une part on note des attaques qui suivent le schéma des provinces: c'est le cas des incidents qui se sont produits dès la nuit du 23-24 novembre au nord de la rivière Ntahangwa. L'attaque du poste de police à la zone Cibitoke, le premier incident dans la capitale, est illustrative. Cependant, au sud de la Ntahangwa, les combats ne débutent que 24 heures plus tard, surtout autour des camps de la zone Musaga (en particulier le camp Muha et le camp Bataillon Para). C'est là que les échanges sont les plus nourris, engageant à part des armes légères, des mitrailleuses et au moins un blindé. Il est clair qu'il n'y avait pas d'assaillants dans cette zone et que les affrontements ont eu lieu entre militaires. Des militaires et anciens militaires, dont au moins certains étaient des alliés de l'ancien président Bagaza, ont tenté de prendre les deux camps mentionnés ci-haut. Il semble par ailleurs qu'au centre de la ville un nombre de réfugiés rwandais tutsi aient circulé en tirant en l'air.

2. La riposte et la répression

Dans le cadre de la réaction de l'armée, il faut faire la distinction entre la riposte face aux assaillants et la répression qui s'est abattue sur des populations civiles inoffensives.
La riposte militaire a été relativements aisée, étant donnés le sous-équipement et le manque d'organisation des assaillants. Ceux-ci semblent avoir été convaincus qu'ils étaient invulnérables, grâce notamment à des scarifications rituelles. Dès que leur premier homme tombait sous les balles de l'armée, les autres se sont enfuis. Le cas de Mabayi peut servir

d'exemple. Après un premier incident le 23 novembre vers 23 heures, un affrontement a lieu tôt le matin du 24 entre un détachement de paras et un groupe d'hommes armés. Lorsque le premier assaillant est tué, les autres se dispersent, poursuivis par l'armée. Celle-ci ne fait pas le détail et tire sur tout ce qui bouge, et un nombre de civils qui sont manifestement étrangers à l'attaque (dont un vieillard et un enfant) sont tués. Les chiffres officiels renseignent 10 morts et 37 blessés parmi les assaillants (en fait une source digne de foi estime le nombre de blessés entre 60 et 70). Les morts et les blessés sont emmenés au camp de Mabayi. Quelques heures plus tard, tous les blessés sont morts; officiellement ils ont succombé à leurs blessures, mais nous savons qu'ils ont été exécutés à la baïonette. Il en est de même d'un nombre inconnu de personnes arrêtées les jours suivants parce que par malchance elles n'avaient pas leurs papiers d'identité sur elles. Toutes les victimes ont été enterrées dans une fosse commune au camp. Nous détaillerons dans notre rapport d'autres récits de combats.
La riposte est suivie par la répression, exercée à certains endroits de façon aveugle contre des populations civiles sans défense. Les victimes de la répression sont exclusivement des Hutu. En effet, dans les lieux que nous avons visités dans les provinces de Bubanza et de Cibitoke, il n'y a que très peu de Tutsi, et ceux-ci avaient été mis en sécurité, tant par la population (hutu) que par les forces de l'ordre. C'est pour cela que dans certains endroits l'armée a été en mesure de tuer de façon indiscriminée. C'est ainsi qu'à Bukinanyana au moins 600 civils ont été abattus sans aucune cause apparante au cours de la semaine du lundi 25 novembre au lundi 2 décembre. Nous avons pu relever des pratiques similaires à Muzinda (au moins 500), à Gihanga (au moins 100) et à Gatumba (probablement une centaine) notamment. La plupart des morts dans les quartiers nord de Bujumbura (Cibitoke, Kamenge, Ngagara, Bwiza) semblent avoir été tués par des balles perdus, lorsque les militaires ont tiré aveuglément dans les rues; cependant, là également des exécutions sommaires ont été à déplorer. Nous n'avons pas pu enquêter à d'autres endroits où des excès de ce genre ont été signalés.
A Bujumbura, dans la zone de Musaga, la répression a pris une forme politique, victimisant surtout des membres ou sympathisants du FRODEBU, mais également d'autres personnes à profil politique, dont même un membre de la commission constitutionnelle. Après les combats de la nuit du 24-25 novembre, des arrestations massives de Hutu ont été opérées par des militaires, sur indication de certains Tutsi du quartier, qui opéraient sous la direction du chef de zone. Des dizaines de personnes ont été emmenées dans les camps Muha et Bataillon Para; la plupart n'en sont pas repartis vivants. Il semble que ces pratiques aient fortement diminué après une intervention du Premier Ministre le mercredi 27 novembre. De même, des centaines de personnes emmenées d'autres quartiers et des provinces à la B.S.R. (Brigade spéciale de recherches) ont été grièvement torturées et souvent exécutées. Au moins jusqu'au 9 décembre des centaines de corps ont été enterrés dans des fosses communes à côté du cimetière de Nyabaranda, ainsi que dans des fosses plus petites près des camps de Musaga et à Kanyosha.
La répression continue de façon plus sélective. Ainsi, nous avons pu constater à Bubanza que des intellectuels hutu (p.ex. enseignants) sont arrêtés et obligés de faire des fausses déclarations sous la torture; sur base de ces "aveux", d'autres personnes sont arrêtées et ainsi de suite. Ailleurs également, et notamment à Bujumbura, les arrestations continuent. Dans d'autres endroits, l'armée se livre toujours à des exactions et des pillages. Enfin, des réfugiés qui arrivent fraichement au camp de Nshili (Rwanda) apportent des témoignages que l'armée continue occasionnellement à tuer des gens, notamment à Murwi et Musigati, ainsi que dans la forêt de la Kibira près de la frontière burundo-rwandaise.
Si officiellement 460 personnes étaient détenues dans le cadre de la répression au 21 décembre, quelques contrôles ponctuels nous apprennent que les listes ne sont pas complètes. Il y a en outre un grand nombre de personnes dont on est sans nouvelles depuis leur

arrestation: ces disparus peuvent soit se trouver en prison sans qu'on le sache, soit avoir été exécutés.
Résumant la situation créée par la répression, nous estimons comme suit le nombre des victimes: au moins deux mille aux endroits où nous avons pu enquêter de façon approfondie, plus d'un millier d'autres sur base de témoignages cumulatifs et concordants, et cela à Murwi en particulier. A propos de ces chiffres, il s'agit d'éviter deux erreurs possibles. D'une part, il serait faux de penser que ceci constitue un bilan total, mais de l'autre on ne saurait extrapoler davantage sur les données incomplètes que nous avons. Il y a également plus de dix mille réfugiés au Rwanda et plus de quarante mille au Zaïre; dans le second cas leur situation semble très précaire.

3. Les responsabilités

Tout semble indiquer que le PALIPEHUTU soit à l'origine des événements qui ont une fois encore endeuillé le Burundi. Quasiment tous nos interlocuteurs au Burundi, Hutu et Tutsi, officiels et privés, en sont convaincus. Par ailleurs, beaucoup de faits concrets convergent dans ce sens. Si nous estimons que cette thèse est la plus probable, nous ne pouvons l'affirmer avec certitude. En effet, nous avons également constaté quelques faits troublants, qui nous obligent à ne pas exclure totalement la possibilité d'une manipulation par certains services burundais. Nous estimons qu'un complément d'enquête est nécessaire pour élucider cette question, qui est d'une importance capitale pour l'avenir du processus politique au Burundi.
Si c'est le PALIPEHUTU qui a lancé les attaques coordonnées, il visait à saboter un triple processus qui était en cours: la réconciliation entre les ethnies, la démocratisation, et le rapatriement des réfugiés. Dans cette hypothèse, l'attaque était particulièrement cynique, parce que les assaillants ne pouvaient pas ignorer que la réaction des forces de l'ordre allait essentiellement frapper leurs frères et soeurs hutu.
En ce qui concerne le gouvernement, nous constatons que des débordements très importants et inadmissibles ont eu lieu. Nous estimons qu'au sommet il y a eu une réelle volonté d'éviter les excès, bien que même à ce niveau l'homogénéité nous semble loin d'être totale. Cependant, c'est surtout au niveau intermédiaire et opérationnel que le message n'est manifestement pas passé: civils et militaires tutsi ont immédiatement renoué avec un vieux réflexe, inspiré d'une part par la peur et la haine, d'autre part par le sentiment qu'une vie hutu en définitive vaut peu. Non seulement les autorités au sommet sont-elles intervenues trop tard, mais elles n'ont pas osé imposer leur façon de voir les choses de manière suffisamment hardie, probablement par peur de susciter une réaction violente de certains extrémistes tutsi, toujours très influents au sein de l'armée. De nombreux cas d'insubordination dont nous avons connaissance témoignent de ce problème. Le gouvernement devrait dès lors mener des enquêtes sérieuses sur les excès, punir les coupables et mettre en place des structures et procédures de nature à éviter ces faits à l'avenir.

4. Implications pour la politique menée au Burundi

Dans l'hypothèse où le PALIPEHUTU est coupable des attaques initiales, les événements de novembre-décembre 1991 ont objectivement réuni deux extrémismes: l'extrémisme hutu et l'extrémisme tutsi. La logique des deux est violente, anti-démocratique, et socialement profondément destructrice.
La politique de réconciliation menée depuis septembre 1988 avait déjà porté certains fruits. Nous avons recueilli beaucoup de témoignages de situations où des Hutu ont mis leurs voisins tutsi en sécurité au moment des incidents. Nous sommes en outre convaincu que si des

événements pareils s'étaient déroulés il y a quelques années, le bilan de la répression aveugle aurait été beaucoup plus lourd, même si nous estimons celui d'aujourd'hui intolérable.
Nous pensons donc que les extrémismes doivent être marginalisés et la politique de réconciliation poursuivie avec plus de vigueur et de netteté, et dépouillée de ses ambiguités. Ceci ne présuppose pas seulement que des sanctions exemplaires soient infligées aux coupables, mais également et surtout que l'appareil de la justice et du maintien de l'ordre soit complètement et profondément réorganisé. Nous admettons que les mesures radicales et courageuses qui s'imposent ne seront pas faciles et risquent de provoquer des réactions extrémistes, mais la paix est à ce prix là.

Nous tenons à exprimer notre déception face à l'attitude passive et complaisante des missions diplomatiques accréditées à Bujumbura, qui se sont trop facilement contentées des déclarations officielles sans se donner la peine de faire les vérifications nécessaires sur le terrain.
Enfin, nous voudrions exprimer notre appréciation pour la coopération que nous avons reçue des autorités burundaises. A part les brigades de gendarmerie et la B.S.R., nous avons pu aller librement où nous le désirions et nous entretenir avec les personnes de notre choix. Cet effort de transparance doit être signalé.

Bruxelles, le 3 janvier 1992

Brigitte ERLER Filip REYNTJENS